

## Newsletter n° 13 Octobre 2020

Habilitée organisme de formation, l'Agence de la biomédecine propose une offre de formations riche et complète, développée avec les experts des domaines qu'elle encadre. Les échanges entre professionnels, la participation à des congrès, ou encore les formations organisées par les équipes sur le terrain, permettent de compléter celles proposées par l'Agence de la biomédecine, et garantissent le développement des prélèvements de tissus en quantité et en qualité.

## LE PARCOURS DE FORMATION SUR LES TISSUS DE L'AGENCE DE LA BIOMÉDECINE.

Interview de Nathalie Vill, chargée de projet formation tissus :

### Comment se renseigner sur les parcours de formation proposés par l'Agence de la biomédecine ?

Toutes les formations proposées sont présentées sur la plateforme de téléenseignement, consultable dans l'espace professionnels de santé sur le site de l'Agence de la biomédecine. Elle propose également **des modules en e-learning, permettant de favoriser des enseignements mixtes**, en présentiel et à distance sur l'ensemble des domaines de compétences de l'Agence.

### En ce qui concerne les tissus, en quoi consiste la formation dispensée ?

Notre formation\* intitulée « Les bonnes pratiques de prélèvement et de conservation de tissus 2020 » permet à tous les participants d'actualiser et d'approfondir des connaissances spécifiques (restauration tégumentaire, processus et techniques de prélèvement et de conservation, traitement et contrôle qualité des tissus, indications et résultats des greffes, financement des activités tissus, etc.).

En apportant une **vision transversale de l'activité tissus**, nous offrons aux participants la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires à l'expertise tissus et ainsi répondre véritablement à leurs besoins.

Avec cette formation, nous visons à **augmenter la quantité et la qualité des tissus prélevés et accompagner les coordinations pour déployer cette activité dans leurs établissements**. Cette formation est conçue sous la supervision médicale et scientifique de la référente de la thématique tissus à l'Agence de la biomédecine, Isabelle Martinache.

### À qui s'adresse cette formation ?

Elle s'adresse à tous les professionnels qui mettent en œuvre des activités liées aux prélèvements et à la conservation des tissus. Chaque session réunit 20 personnes dont la moitié provient des banques de tissus et l'autre des coordinations hospitalières.

### Comment se déroule cette formation ?

C'est une formation mixte, conçue pour que les participants en soient vraiment acteurs : une demi-journée en e-learning sur la plateforme et 3 jours en présentiel.

\* La session 2021 de la formation se tiendra du mardi 5 au jeudi 7 octobre 2021.

La première partie à distance, qui sera prochainement plus complète, permet de remplir trois objectifs essentiels : **transmettre les connaissances de base** (informations réglementaires sur l'activité tissus, fonctionnement de Cristal Action, financement de l'activité...), **identifier le profil et les attentes des participants** pour en informer les intervenants et **faire remonter des cas pratiques** qui ont posé problème pour en discuter ensuite.

La deuxième partie, en présentiel, alterne des formats ateliers et plénières et aborde en sous-groupes des sujets spécifiques aux banques et aux coordinations. **Les participants peuvent ainsi avoir une vision d'ensemble, de la chaîne du prélèvement à la greffe des tissus**, illustrée notamment par l'intervention de greffeurs. À noter également qu'un focus particulier est fait sur les cornées, auxquelles nous consacrons une demi-journée.

### Comment les participants sont-ils informés de l'existence de cette formation ?

**C'est son bon fonctionnement qui assure l'information !** Souvent, les participants ainsi que les intervenants servent de relais d'informations auprès des autres coordinations et banques de tissus. Enfin, tous les participants à la Formation des Coordinations Hospitalières de Prélèvement (la FCHP) sont informés de l'existence de la formation tissus s'ils souhaitent approfondir ce sujet. Et évidemment, toutes les infos sont disponibles sur la plateforme (la plateforme est consultable sur le site de l'Agence de la biomédecine, rubrique « Formations », à l'adresse suivante : <https://www.agence-biomedecine.fr/Formations-59>).



## LA CHAÎNE DU DON D'ORGANES ET DE TISSUS EN LUMIÈRE

Cette formation offre aux participants une vision d'ensemble de la chaîne du prélèvement à la greffe des tissus. Ces moments d'échanges et de partage d'expériences permettent à tous les acteurs de rendre visibles les contraintes et les besoins des autres maillons de la chaîne, de la déclaration de décès jusqu'à l'arrivée en banque.

### LE POINT DE VUE DU FORMATEUR

**Professeur Pierre Fournié, Chef de Service-Ophtalmologie – CHU Toulouse-Purpan, Coordonnateur du Centre de Référence National du Kératocône :**

« J'interviens lors de la demi-journée consacrée aux cornées et plus particulièrement sur la partie concernant les indications des greffes, l'utilisation des greffons et les gestes de prélèvements, pour préserver au mieux les cornées pour leur future utilisation. Une intervention en binôme avec Sandrine Ninotta, de la banque de tissus de Saint-Étienne, qui, elle, aborde les aspects de conservation et d'évaluation des cornées. **Cette approche à quatre mains est essentielle, car il y a un véritable enjeu de qualité des prélèvements : aujourd'hui environ 50% des cornées prélevées sont rejetées.** Qui plus est, faire intervenir des greffeurs rend l'expérience bien plus interactive et constructive. Les participants comprennent mieux à quoi servent les tissus prélevés et surtout l'enjeu que représente leur qualité. Les greffeurs, eux, prennent mieux conscience de ce qui se passe en amont de la chaîne et ce qui a été mis en œuvre pour qu'ils puissent obtenir les tissus. **Cette prise de conscience générale permet de mieux comprendre les difficultés et les besoins des professionnels de santé et des patients. Une étape clé pour améliorer la quantité et la qualité des prélèvements!** À Toulouse, nous organisons des formations sur les techniques de prélèvements avec un aspect théorique et pratique. Nous avons besoin de cornées et développer ce type de formations permet de désacraliser le sujet. »

### LE POINT DE VUE D'UNE PERSONNE FORMÉE

**Docteur Virginie Amilien, Centre Hospitalier Lucie et Raymond Aubrac, Service de Réanimation Polyvalente, Villeneuve Saint Georges :**

« Depuis 2011-2012, mon hôpital a cessé les prélèvements de cornées par manque d'activité. En 2016 j'ai travaillé, à la demande de l'ARS, à la mise en place de procédures de prise en charge des patients potentiellement donneurs d'organes et de tissus. **Cela a donné envie à mon chef de service de reprendre l'activité de prélèvements, et particulièrement de cornées dans un premier temps.** C'est comme ça que j'ai commencé à suivre les différentes formations proposées par l'Agence de la biomédecine, comme la formation primaire pour les nouveaux coordinateurs, la FCHP et enfin la formation tissus. **J'ai appris beaucoup de choses sur toute la partie théorique (le fonctionnement des banques, les indications de greffes, etc.). Les formateurs font un travail exceptionnel, notamment sur la réflexion menée à l'abord des proches d'un patient, en vue d'une procédure de prélèvement de tissus sur cœur arrêté.**

Les échanges avec les autres participants sont aussi très enrichissants. On comprend mieux les écueils rencontrés et les expériences réussies, ce qui est un vrai plus pour anticiper certaines choses. De manière générale, l'Agence de la biomédecine a fait un travail remarquable pour nous accompagner dans notre démarche. »

## « UN LIEN QUI NOUS UNIT TOUS », PRÉSENTATION DU NOUVEAU SPOT SUR LE DON D'ORGANES ET DE TISSUS

Pour sa prochaine campagne de communication, l'Agence de la biomédecine a souhaité mettre en images la signature : *Don d'organes et de tissus, un lien qui nous unit tous*, grâce à un nouveau spot TV. Ce film mettra en lumière tous les acteurs mobilisés dans la chaîne du don à la greffe. Une histoire forte qui témoignera de l'exploit collectif que représente cette activité grâce à l'engagement de tous : du donneur aux équipes soignantes en passant par des partenaires, moins connus, comme peuvent l'être les escortes ou les transporteurs. Ce film a également pour objectif de rappeler la loi et les modalités de refus auprès du grand public.

**Rendez-vous le 17 octobre pour visionner le film en télévision, sur Facebook et YouTube.**

RCS Paris 394 594 345 - Ne pas jeter sur la voie publique.